



ici je recycle



Le Rochvillois



Juin 2019



Pour le 23 juin prochain, les citoyens sont invités à embellir leur maison en décorant aux couleurs de la Fête Nationale du Québec. Vous pouvez vous procurer le drapeau Carillon (24 po x 36 po) en vente au bureau municipal au coût de 30\$. Consultez l'horaire page 25.

Offre d'emploi	Page 2
Résumé des séances du conseil	Page 3
Signature déclaration d'urgence climatique	Page 16
Les rapports de voisinage / Sécurité civile	Page 16
Félicitations à Mme Pierrette Choquette Roy	Page 16
Médiathèque Élise-Courville	Page 17
FADOQ	Page 18
Loisirs	Page 19
Maison des jeunes	Page 22
Faucon vous en parle !	Page 23
Comité Village fleuri	Page 24
Fête Nationale	Page 25
Matinées Gourmandes	Page 26
Inauguration du parc de planche à roulettes	Page 26
Messages	Page 27
Nos annonceurs	Page 31



**OFFRE D'EMPLOI À TEMPS PARTIEL
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

DESCRIPTION SOMMAIRE ET RESPONSABILITÉS :

La personne titulaire du poste relève de la direction générale et travaille sous la supervision de l'inspecteur municipal aux travaux publics. Elle accomplit, seule ou en équipe, des travaux routiniers ou semi-routiniers dans divers secteurs d'activités tels que: la voirie, le déneigement des routes municipales, l'entretien paysager, l'entretien général de la pelouse et des terrains sportifs, l'entretien général des places publiques et des équipements de parcs ainsi que l'entretien des bâtiments municipaux. La personne doit être capable d'utiliser divers appareils et outils à essence, et opérer des camions de déneigement.

EXIGENCES :

- Habileté à utiliser de l'outillage pour la réalisation de travaux manuels;
- Détenir un permis de conduire classe 3 conforme aux exigences de la S.A.A.Q.;
- Minimum de 3 ans d'expérience en déneigement de routes et conduite de véhicules lourds ;
- Capacité à travailler en équipe, autonomie, initiative et débrouillardise;
- Bonne condition physique et résistance aux écarts de température (travail extérieur);
- Être disponible à travailler le soir et les fins de semaine;
- Toute autre tâche manuelle ou nécessitant l'utilisation d'un équipement ou d'un véhicule.

SALAIRE ET AVANTAGES : Les conditions salariales seront déterminées selon les compétences du candidat.

HORAIRE DE TRAVAIL : 20 heures / semaine, sur appel

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION : dès que possible

Nous vous invitons à transmettre votre candidature par courrier ou courriel au plus tard le 7 juin 2019 en mentionnant le titre du poste à l'attention de :

Nancy Carvalho, directrice générale
Municipalité de Saint-Jude
940, rue du Centre
Saint-Jude, JOH 1P0
Adresse courriel : munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca

À COMPÉTENCE ÉGALE, NOUS FAVORISERONS LES CANDIDATURES DE SAINT-JUDE.

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées. L'utilisation du masculin est dans le seul but d'alléger le texte.

PROCÈS-VERBAL



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 1er avril 2019 à 20h00, au Centre communautaire, sis au 930 rue du Centre à Saint-Jude.

ADOPTION DES COMPTES

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la liste des comptes du mois avec les faits saillants suivants:

SOMMAIRE MARS	
salaires nets	20 135,51 \$
comptes du mois déjà payés	34 100,22 \$
comptes du mois à payer	25 676,02 \$
SOUS-TOTAL	79 911,75 \$

Appels des pompiers:

119-02-27	1595, rue St-Antoine	Entraide - incendie de commerce	Saint-Hyacinthe
119-03-07	851, Montcalm	Entraide feu de résidence	Massueville

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,
Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,
IL EST RÉSOLU DE PRENDRE ACTE du certificat de la disponibilité des fonds tel que reproduit ci-après;
D'ADOPTER et D'AUTORISER le paiement des comptes tel que soumis;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR POUR L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Monsieur André Brodeur, CPA auditeur, CA, de la firme LAPLANTE BRODEUR LUSSIER INC. présente le rapport financier consolidé pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018. La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose les deux rapports dont les grandes lignes sont les suivantes (pour la municipalité de Saint-Jude seulement):

	2 166 720 \$
	(1 902 130 \$)
Amortissement inclus dans les dépenses:	410 322 \$
Acquisitions d'immobilisations à même le fonctionnement	(64 977 \$)
Remboursement de la dette long-terme	(85 329 \$)
Remboursement fonds de roulement	(12 134 \$)
Transfert aux activités de fonctionnement	8 629 \$
Transfert Surplus affecté aux activités de fonctionnement	7 089 \$
Surplus de l'exercice	528 190 \$
Transfert aux activités d'investissement	(199 710 \$)
Transfert Aux activités de fonctionnement	(8 629 \$)
Transfert SA - Réseau routier	(390 000 \$)
Transfert SA - Vidange des boues	(3 500 \$)
Transfert SA - Centre communautaire	(35 000 \$)
Transfert SA - Service sécurité incendie	(35 000 \$)
Transfert SA - Entrée du village	(14 000 \$)
Transfert SA - Rue Ménard	(60 996 \$)
Transfert SA - Budget 2019	(14 000 \$)
Transfert SA- William Houde	(3 168 \$)
Transfert SA - Pince désincarcération	(1 220 \$)
Transfert SA - Ajustement TEU	(10 053 \$)
	(775 276 \$)
Solde du surplus non affecté au début	586 264 \$
Solde du surplus non affecté à la fin	339 178 \$

PROCÈS-VERBAL

Surplus accumulé affecté

Vidange des boues	38 251 \$
Sécurité civile	19 763 \$
Allocation départ des élus	7 327 \$
Réseau routier	509 045 \$
Élections	3 925 \$
TEU	48 683 \$
Infrastructure loisir	40 000 \$
Centre communautaire	35 000 \$
Réfection Rang Fleury	100 000 \$
Service sécurité incendie	65 000 \$
Pince de désincarcération	2 220 \$
Entrée du village	14 000 \$
Rue Ménard	60 996 \$
William Houde	3 168 \$
Budget 2019	14 000 \$
	961 378 \$

Fonds réservés

Fonds de roulement disponible	185 065 \$
Solde disponible règlement d'emprunt	65 916 \$
	250 981 \$

Revenus reportés

Fonds pour parcs et terrains de jeux	29 600 \$
Revenu de taxes perçues d'avance- TEU	103 233 \$
	132 833 \$

Monsieur André Brodeur, de la firme comptable Laplante Brodeur Lussier inc. quitte l'assemblée à 20h40.

CENTRE COMMUNAUTAIRE – ACHAT DE TREUILS POUR LES ESCALIERS INTÉRIEURS

CONSIDÉRANT QUE les escaliers intérieurs de la Salle Roger-Roy doivent souvent être levés ou abaissés selon la nature des activités tenues dans la salle;

CONSIDÉRANT QUE l'employé municipal n'est pas nécessairement disponible au moment de la requête;

CONSIDÉRANT QUE, dans un souci de sécurité, les membres du conseil souhaitent améliorer le mécanisme des treuils manuels présentement installés ;

CONSIDÉRANT la recommandation de M. David Jacob, inspecteur municipal;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par Mme la conseillère Anolise Brault,

IL EST RÉSOLU DE PROCÉDER à l'achat de deux treuils électriques auprès de la compagnie Fastenal Canada pour un montant de 1 190.00\$, taxes en sus. Le montant disponible entre les frais d'achats et le montant budgété pourra être utilisé aux fins d'installation.

Cette dépense est attribuée au poste 02 70120 522 «Entretien et réparation – Centre communautaire ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SITE INTERNET - MANDAT POUR LA CRÉATION D'UN NOUVEAU SITE

CONSIDÉRANT QUE site internet de la Municipalité se doit d'être mis à jour afin de permettre une meilleure convivialité, notamment pour la consultation sur appareil mobile;

CONSIDÉRANT QUE ce ne sont pas tous les citoyens et citoyennes qui possèdent un compte sur les réseaux sociaux et que la Municipalité respecte ce choix ;

CONSIDÉRANT QUE différentes obligations législatives nécessitent la mise en ligne d'information afin d'assurer une meilleure transparence entre l'appareil municipal et la population ;

CONSIDÉRANT les offres de service reçues et la capacité pour M. Maxime Girard, coordonnateur en loisir, d'apporter un soutien technique afin de réduire les coûts de l'opération;

CONSIDÉRANT QU'un montant de 4 000\$ avait été prévu au budget de l'année 2019;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Francis Grégoire,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU DE MANDATER la firme «AC Créatif» pour la conception intégrale d'un nouveau site internet pour la Municipalité de Saint-Jude pour un montant de 3 210.00\$, tel qu'indiqué à la soumission du 19 mars 2019.

Cette dépense est attribuée au poste 02 13000 414 «Administration et informatique ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ASSOCIATION DES CHEFS EN SÉCURITÉ INCENDIE DU QUÉBEC (ACSIQ) – INSCRIPTION DE GUY DION AU CONGRÈS 2019

Sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU D'AUTORISER monsieur Guy Dion, directeur du service des incendies, à assister au congrès annuel de l'ACSIQ du 18 au 21 mai à La Malbaie et de défrayer le coût d'inscription et les frais d'hébergement et les frais de déplacement au montant de 1 378.18\$, taxes en sus.

Les frais de déplacement et de repas seront remboursés sur présentation de pièces justificatives et selon le règlement en vigueur.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 22000 310 «Frais de déplacement et congrès - incendie».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ENTENTE INCENDIE AVEC SAINT-BERNARD-DE-MICHAUVILLE – AJUSTEMENT DE LA RÉPARTITION DES DÉPENSES 2018

CONSIDÉRANT l'article 15 de l'Entente relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la fourniture de services en date du 16 janvier 2006;

CONSIDÉRANT QUE la firme comptable Laplante Brodeur Lussier inc. a déposé les états vérifiés de la municipalité de Saint-Jude pour l'année financière 2018;

CONSIDÉRANT QUE les contributions qui ont été versées par la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville pour l'année 2018 sont inférieures aux coûts réels;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Francis Grégoire,

Appuyée par Mme la conseillère Anolise Brault,

IL EST RÉSOLU DE FACTURER à la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville la somme de 6 159.51 \$ représentant le montant à facturer pour l'année financière 2018 selon les modalités prévues à l'article 15 de l'Entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE – ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT DES SERVICES DE DÉSINCARCÉRATION – SIGNATURE DE LA NOUVELLE ENTENTE

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2016-11-241 par laquelle une entente intermunicipale relative à l'établissement de services de désincarcération était signée entre la Ville de Saint-Ours, les Municipalités de Saint Bernard-de-Michaudville, de Saint-Jude, de Saint-Marcel-de-Richelieu et la Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue;

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 12 de l'entente, la Ville de Saint-Ours a signifié par sa résolution numéro 2018-10-210 son retrait de l'entente le 4 octobre 2018, retrait qui prendra effet le 4 avril 2019 ;

CONSIDÉRANT QUE les les Municipalités de Saint Bernard-de-Michaudville, de Saint-Jude, de Saint-Marcel-de-Richelieu et la Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue désirent poursuivre cette entente;

CONSIDÉRANT QUE le comité de gestion, composé des directrices générales, a établi les modalités relatives à la poursuite du service de désincarcération par la rédaction d'une nouvelle entente à présenter à chaque municipalité et à la Régie de protection incendie Louis-Aimé-Massue pour adoption ;

CONSIDÉRANT le projet d'entente soumis;

CONSIDÉRANT la volonté des parties de poursuivre l'entente intermunicipale relative à l'établissement de services de désincarcération pour offrir le service aux parties à l'entente selon les nouvelles modalités, dès le 4 avril 2019;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU DE PRENDRE ACTE des résolutions adoptées par les autres municipalités et la Régie, décrétant leur intention de maintenir une entente intermunicipale relative à l'établissement de services de désincarcération; et

D'AUTORISER le maire ou, en son absence, le maire suppléant, et la directrice générale ou, en son absence, la directrice générale adjointe, à signer l'entente intermunicipale relative à l'établissement de services de désincarcération, et ce, pour et au nom de la municipalité de Saint-Jude;

La date d'entrée en vigueur de la nouvelle entente intermunicipale relative à l'établissement de services de désincarcération sera le 4 avril 2019, et ce pour une durée de 3 ans.

La présente résolution met fin aux termes de l'entente initiale ratifiée par la résolution numéro 2016-11-241 et liant les parties suivantes : Ville de Saint-Ours, les Municipalités de Saint Bernard-de-Michaudville, de Saint-Jude, de Saint-Marcel-de-Richelieu et la Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX MUNICIPALITÉS EN PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ – DEMANDE DE RECONDUCTION – APPROBATION

PROCÈS-VERBAL

CONSIDÉRANT la possibilité pour la municipalité de Saint-Jude de déposer une demande de reconduction de projet dans le cadre du programme de soutien aux municipalités en prévention de la criminalité;
CONSIDÉRANT la présentation du projet faite par Mme Nancy Carvalho, directrice générale et le plan d'action présenté en annexe B;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Anolise Brault,
Appuyée par Mme la conseillère Annick Corbeil,

IL EST RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-Jude dépose ladite demande auprès du programme de soutien « Programme de soutien aux municipalités en prévention de la criminalité » dans les volets suivants :

Volet 2 : Mise en place de mesures préventives découlant d'un plan d'action ou d'une politique en matière de sécurité.

Volet 3 : Développement d'un service de travail de rue

QUE la Municipalité adopte le plan d'action identifiant la réalisation des actions à poser ;

QUE la Municipalité s'engage à déboursier une somme de 20 000 \$ pour la réalisation dudit projet, somme qui sera répartie de la façon suivante :

Volet 2	10 000\$
Volet 3	10 000\$

QUE le maire Yves de Bellefeuille et la directrice générale, madame Nancy Carvalho, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Jude, le protocole d'entente ou tout autre document nécessaire pour la demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

RUES ROY ET MÉNARD – LUMINAIRES DEL – ACHAT ET INSTALLATION

CONSIDÉRANT l'article 18 de l'entente signée le 29 octobre 2014 avec les promoteurs du développement résidentiel des rues Ménard et Roy, selon lequel la Municipalité s'est engagée à fournir l'éclairage de rue ;

CONSIDÉRANT QUE les luminaires de rue utilisant des diodes électroluminescentes (DEL) ont une durée de vie plus longue, soit de 10 à 20 ans contre de 3 à 4 ans pour les ampoules sodium haute pression;

CONSIDÉRANT QUE l'installation de luminaires DEL permettrait une diminution des coûts de maintenance et de consommation ;

CONSIDÉRANT QUE 2 luminaires DEL ont été pendant deux ans et que les membres du conseil s'en disent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU DE MANDATER la compagnie A&R électrique pour l'achat et l'installation de 7 lampadaires DEL d'une intensité maximale de 3 200K pour un montant budgétaire de 5 250\$, taxes en sus. Le prix pourrait être sujet à changement selon le temps réel requis pour les installations.

Les frais de branchement d'Hydro-Québec sont en sus.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 34000 529 «Entretien et réparation réseau d'éclairage» en s'appropriant les fonds requis au surplus accumulé non affecté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

VOIRIE – FORMATION ESPACES CLOS - INSCRIPTION DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE la réalisation de travaux en espace clos expose les travailleurs à un niveau de risque élevé ;

CONSIDÉRANT QU'il est impératif de mettre en place les mesures nécessaires et appropriées, selon chaque situation, afin d'assurer la santé et la sécurité de tous ;

CONSIDÉRANT QUE l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail secteur « affaires municipales » (APSAM) propose une formation élaborée à partir du Règlement sur la santé et la sécurité du travail et adaptée aux particularités des espaces clos du secteur municipal;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par Mme la conseillère Anolise Brault,

IL EST RÉSOLU D'AUTORISER l'inscription de M. David Jacob, inspecteur municipal, à la formation intitulée *Espaces clos* : formation initiale offerte par l'APSAM les 4 et 5 juin prochains à Sorel, au coût de 170.00\$.

Les frais de déplacement et de repas seront remboursés sur présentation de pièces justificatives et selon le règlement en vigueur.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 32000 454 «Formation et perfectionnement - Voirie».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

VOIRIE - MARQUAGE - ESPACES PUBLICS ET ROUTES – MANDAT

CONSIDÉRANT l'offre de services de la compagnie Lignage Maska pour les travaux de marquage et lignage de chaussée sur le réseau routier municipal ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU DE MANDATER l'entreprise Lignage Maska pour les travaux de marquage et lignage de chaussée pour un montant de 6 473.84\$ taxes en sus.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 32000 521 «Entretien des chemins et trottoirs».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SERVICE DE FOURRIÈRE – RENOUELEMENT DU MANDAT

CONSIDÉRANT QUE le mandat confié à SPA Drummond pour le service de fourrière prend fin en avril 2019;

CONSIDÉRANT QUE le conseil veut conserver un service de type «à la carte» en choisissant de défrayer les coûts de la capture d'un chien errant sur appel seulement;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Francis Grégoire,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU DE RECONDUIRE le mandat à *SPA Drummond* en ce qui a trait à la capture des chiens errants, leur hébergement pendant trois jours et leur euthanasie si nécessaire. Les frais sont déterminés selon une grille tarifaire soumise par l'organisme. Les appels à l'organisme doivent être faits par la municipalité et non par les citoyens.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

M. GAÉTAN LABOSSIÈRE – LOT 2 708 313 – DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – DÉCISION

CONSIDÉRANT QUE M. Gaétan Labossière souhaite présenter une demande de lotissement afin de permettre la création de deux lots dont un conservera sa vocation agricole et l'autre aura une vocation résidentielle, le tout en respect des exigences de la Loi sur la protection des activités agricoles;

CONSIDÉRANT QUE cette opération cadastrale doit faire l'objet d'une demande de dérogation mineure;

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de monsieur Gaétan Labossière en date du 18 février 2019 et présentée par M. Dominique Gingras, arpenteur-géomètre, à l'effet de permettre une dérogation sur le lot 2 708 313 situé au 1668 rang Fleury, soit de permettre une superficie de bâtiments accessoires déjà existants qui dépassent la limite permise pour un usage résidentiel;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme s'est réuni le 19 mars 2019 pour procéder à l'étude de la demande ;

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme recommandant au conseil l'acceptation de la demande, la parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre.

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU QUE la demande de dérogation portant sur le bâtiment principal situé au 1668 Rang Fleury à l'effet de permettre la superficie de bâtiments accessoires déjà existants qui dépassent la limite permise pour un usage résidentiel soit acceptée pour les raisons suivantes :

- la demande est faite dans le but de régulariser une situation qui ne cause aucun préjudice aux propriétaires des immeubles voisins;
- le refus de la demande pourrait causer un préjudice au demandeur dans le processus de vente de sa propriété;
- un permis avait été émis en 1986 pour la construction du garage pour un usage agricole.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ADOPTION D'UNE RÉSOLUTION D'APPUI DE DEMANDE D'AUTORISATION À LA COMMISSION DE LA PROTECTION DU TERRITOIRE ET DES ACTIVITÉS AGRICOLES DU QUÉBEC (CPTAQ), CONCERNANT UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION POUR LE PROJET PARTICULIER D'INSERTION D'UNE RÉSIDENCE EN ZONE AGRICOLE SUR LE LOT 2 709 360

CONSIDÉRANT la demande de permis de construction pour une résidence unifamiliale sur le lot 2 709 360;

CONSIDÉRANT le règlement numéro 470-2010 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI);

CONSIDÉRANT QU'en vertu de ce règlement la résidence sera réputée inexistante aux fins de l'application des distances séparatrices relatives aux odeurs;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du PPCMOI l'usage résidentiel sur le lot 2 709 360 sera confirmé sans que le zonage ne soit changé pour l'ensemble de la zone 509 concernée.

CONSIDÉRANT QUE le projet n'a pas pour effet d'enclaver une terre agricole située en arrière lot;

CONSIDÉRANT QUE l'habitation ne sera pas jumelée ou transformée en un «immeuble protégé»;

CONSIDÉRANT QUE cette insertion résidentielle ne permet pas la création ou l'extension d'une aire d'affectation agricole mixte;

CONSIDÉRANT QUE le lot visé par la demande était subdivisé et vacant au 29 mars 2010;

CONSIDÉRANT que le terrain est borné à l'arrière, sur la droite et sur la gauche par une terre en culture et fait front sur le rang Salvail Nord;

CONSIDÉRANT QUE le projet particulier respecte les objectifs du plan d'urbanisme liés aux projets d'insertion résidentielle en milieu agricole;

CONSIDÉRANT QUE l'implantation d'une résidence n'entraînera pas de contraintes additionnelles au maintien et au développement des exploitations agricoles avoisinantes;

CONSIDÉRANT QUE le projet respecte tous les objectifs et critères du règlement 470-2010 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble;

CONSIDÉRANT QUE la nouvelle construction serait implantée à l'extérieur de la zone à risque de glissements de terrain et que ce lot représente un des rares endroits sur le rang Salvail Nord où une nouvelle construction est permise conformément aux dispositions du règlement numéro 434-25-2018, modifiant le règlement de zonage numéro 434-2006 concernant les normes applicables dans les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain;

CONSIDÉRANT QUE le lot répond aux normes minimales de lotissement;

CONSIDÉRANT QUE la partie du lot où est projetée la construction n'est pas en culture;

CONSIDÉRANT QUE dans les faits il n'y aura pas de perte de terre agricole;
CONSIDÉRANT QUE, par la non-considération dans le calcul des distances séparatrices, il n'y aura pas de nuisances pour l'agriculture;
CONSIDÉRANT QUE la construction contrôlée de résidences dans la zone agricole participe au dynamisme de la municipalité;
CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Comité Consultatif d'Urbanisme;
CONSIDÉRANT qu'il y eu tenue d'audiences publiques et que personne ne s'est opposée au projet;
CONSIDÉRANT l'avis de conformité de la MRC des Maskoutains;
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,
Appuyée par M. le conseiller Francis Grégoire,
IL EST RÉSOLU :
QUE le Conseil municipal de Saint-Jude soutienne la demande d'autorisation adressée à la CPTAQ, visant la délivrance d'un permis de construction permettant l'insertion d'une résidence unifamiliale en zone agricole sur le lot 2 709 360.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

COMITÉ DE LA ST-JEAN-BAPTISTE – AUTORISATION DE DÉPENSER

Sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,
Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,
IL EST RÉSOLU D'AUTORISER la directrice générale à procéder aux achats suivants:

- feux d'artifices auprès de *Feux d'artifice Royal Pyrotechnie* pour un montant de 3 200\$, taxes en sus.;
- jeux gonflables auprès de *Location Party Jump* pour un montant d'environ 1 300\$, taxes en sus.;
- boissons auprès de *Entreprises Maurice Brazeau* pour un montant d'environ 1 200\$, taxes en sus.;

Le paiement de ces dépenses représente une avance de fonds au comité de la St-Jean-Baptiste qui devra rembourser ces sommes à la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

COMITÉ DE LA ST-JEAN-BAPTISTE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA TENUE DES FEUX D'ARTIFICE LORS DE LA FÊTE NATIONALE 2019

CONSIDÉRANT la demande du sous-comité des Loisirs St-Jude inc. soit celui de l'organisation de la Fête nationale, en date du 19 mars 2019 qui sollicite la municipalité afin qu'elle contribue financièrement à la tenue de feux d'artifices dans le cadre des activités de la Fête nationale;
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,
Appuyée par Mme la conseillère Anolise Brault,
IL EST RÉSOLU D'ACCORDER une somme de 3 500\$ pour la présentation d'un feu d'artifice à Saint-Jude lors de la Fête nationale 2019, laquelle est accessible gratuitement à toute la population;
D'AUTORISER la directrice générale et le directeur de sécurité incendie à signer les documents relatifs au contrat de l'entreprise Royal Pyrotechnie.
Cette dépense est attribuée au poste 02 70150 970 «activités culturelles et de loisir».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

FORMATION SUR LA SÉCURITÉ DES AIRES DE JEU PUBLIQUES - INSCRIPTION

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est responsable du bon état de ses aires de jeu publiques;
CONSIDÉRANT l'ajout de nouvelles infrastructures dans le parc ;
CONSIDÉRANT QUE *Loisir et Sport Montérégie* offre une formation sur la sécurité des aires de jeu;
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Francis Grégoire,
Appuyée par Mme la conseillère Anolise Brault,
IL EST RÉSOLU D'AUTORISER monsieur Maxime Girard, coordonnateur en loisirs, à assister à la formation sur la sécurité des aires de jeu publiques offerte par *Loisir et Sport Montérégie* le 25 avril 2019 à Bromont;
DE DÉFRAYER le coût de l'inscription au montant de 85\$, taxes incluses, ainsi que les frais de déplacement.
Cette dépense est attribuée au poste 02 70195 454 «Coordonnateur loisirs - Formation».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

UQROP – ACHAT D'UN BILLET POUR LE SOUPER ANNUEL

CONSIDÉRANT l'invitation de l'UQROP à son souper-bénéfice annuel, le 25 mai 2019;
CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jude a toujours soutenu le développement de cet organisme ;
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,
Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,
IL EST RÉSOLU DE DÉFRAYER le coût pour l'achat d'un billet pour le souper annuel de *l'Union québécoise de réhabilitation des oiseaux de proie* (UQROP) qui se tiendra le 25 mai 2019 au coût de 70\$.
Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 11000 346 « délégation du conseil».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ATELIERS DÉMARMOTS – ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ À POURSUIVRE LES ACTIVITÉS

CONSIDÉRANT QUE le projet DémarMots vise à contribuer au développement des enfants de 5 ans et moins par le soutien et la mobilisation des communautés locales afin que chacun d'eux ait toutes les chances d'avoir un bon départ dans la vie;
 CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jude encourage cet organisme depuis 2012 en offrant gracieusement les locaux pour la tenue d'ateliers et en offrant un soutien financier pour les collations depuis 2015 ;
 CONSIDÉRANT QUE la municipalité croit aux bienfaits de sortir les familles de leur isolement, de favoriser le lien d'attachement parents-enfants et de sensibiliser les parents pour influencer le développement global des enfants par une participation aux ateliers *Bouger avec mon enfant*;
 CONSIDÉRANT QUE le projet DémarMots prendra fin le 30 juin 2019 ;
 CONSIDÉRANT QU'il y a une opportunité pour le projet de poursuivre encore une année, soit jusqu'au 30 juin 2020, via la fusion des activités de deux organismes, soit le Projet DémarMots et le CIPE des Maskoutains ;
 CONSIDÉRANT QUE pour assurer la suite des activités, la Municipalité doit s'engager à défrayer une somme d'environ 5 000 \$ annuellement pour la personne responsable sur place, la planification, la préparation et l'animation de 30 ateliers parents-enfants à compter de septembre 2020 ;
 EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,
 Appuyée par M. le conseiller Francis Grégoire,
 IL EST RÉSOLU DE S'ENGAGER à défrayer une somme maximale de 5 000\$ à compter de septembre 2020 pour la poursuite des activités du Projet DémarMots ;
 DE PERMETTRE l'utilisation gratuite des locaux et du matériel déjà sur place ;
 DE DEMANDER une rencontre avec les autres municipalités des Quatre-Vents dont les familles participent aux activités qui ont lieu à Saint-Jude.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU
 6 mai 2019 à 20h00, au Centre communautaire, sis au 930 rue du Centre à Saint-Jude.**

ADOPTION DES COMPTES

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la liste des comptes du mois avec les faits saillants suivants:

Salaires nets :	24 227.57 \$
Comptes déjà payés:	30 478.78 \$
Comptes à payer:	64 852.98 \$

Appels des pompiers:

05-04-2019	Près du 236, Salvail Sud	Accident sans désincarcération	Saint-Jude
08-04-2019	765, St-Joseph	Entraide - alarme incendie (école)	Saint-Louis
09-04-2019	72, Route de Michaudville	Feux d'installation électrique	Saint-Bernard

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Francis Grégoire,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU D'ADOPTER et D'AUTORISER le paiement des comptes tel que soumis;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

PRÉPOSÉE À L'ENTRETIEN DES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS DE LA MUNICIPALITÉ - EMBAUCHE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé à une ouverture de poste pour l'entretien des aménagements paysager de la municipalité ainsi que la sensibilisation aux espèces exotiques envahissantes ;
 CONSIDÉRANT QUE la municipalité s'est vue accorder une aide financière par l'Association canadienne des parcs et des loisirs (ACPL) pour la création d'un nouveau poste ;
 CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'embellissement à l'effet de maintenir en poste Mme Stéphanie Gaudette pour les tâches d'entretien des aménagements paysagers de la Municipalité sans l'ajout de la sensibilisation aux espèces exotiques envahissantes ;
 CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil se disent satisfaits du travail effectué par Mme Gaudette et qu'ils sont en accord avec la proposition du comité d'embellissement ;
 EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Anolise Brault,
 Appuyé par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU D'AUTORISER la directrice générale, sur l'avis du comité d'embellissement, à procéder à l'embauche de madame Stéphanie Gaudette comme personne préposée à l'entretien des aménagements paysagers de la municipalité sur une base de +/-100 heures et ce, selon un horaire variable;

DE SOLLICITER les établissements scolaires pour trouver une ressource qui souhaiterait s'occuper du volet sensibilisation aux espèces exotiques envahissantes, le tout selon les critères de l'ACPL.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 32000 142 «salaire journalier, surnuméraire».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

PROCÉDURE PORTANT SUR LA RÉCEPTION ET L'EXAMEN DES PLAINTES FORMULÉES DANS LE CADRE DE L'ADJUDICATION OU DE L'ATTRIBUTION D'UN CONTRAT – ADOPTION

ATTENDU QUE le projet de loi n° 108, *Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'autorité des marchés publics* (L.Q. 2017, c. 27) (ci-après : La Loi), a été sanctionné le 1er décembre 2017;

ATTENDU QUE suite à cette sanction et conformément à l'article 938.1.2.1 du **Code municipal du Québec** (ci-après : CM), une municipalité doit se doter d'une procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication d'un contrat à la suite d'une demande de soumissions publique ou de l'attribution d'un contrat de gré à gré avec un fournisseur unique comportant une dépense égale ou supérieure au seuil minimal de demande de soumissions publique;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jude souhaite adopter une procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat;

EN CONSÉQUENCE, Sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Francis Grégoire,

IL EST RÉSOLU D'ADOPTER séance tenante la *Procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat* jointe en Annexe A et de la diffuser sur le site internet de la municipalité de Saint-Jude.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SERVICE INCENDIE – FORMATION OFFICIER EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL - INSCRIPTION

CONSIDÉRANT l'offre de l'organisme «Services aux entreprises» pour la formation intitulée «Officier en santé et sécurité au travail» ;

CONSIDÉRANT l'intérêt de M. Francis Grégoire de participer à cette formation ;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de M. Guy Dion, directeur incendie, à l'égard de la candidature de M. Grégoire ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU D'INSCRIRE M. Francis Grégoire à la prochaine formation «Officier en santé et sécurité au travail» qui aura lieu

au CFP Paul-Rousseau, 220 boul. Industriel, Saint-Germain-de-Grantham ;

DE DÉFRAYER les coûts d'inscription au montant de 630\$, taxes en sus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SÉCURITÉ INCENDIE – ACHAT DE BOUTEILLES POUR APPAREILS RESPIRATOIRES

CONSIDÉRANT la proposition de la compagnie «Sécurité Maska» à l'effet d'acheter des bouteilles usagées en aluminium pour appareils respiratoires (cylindres MSA) afin de permettre le remplacement des bouteilles en acier au coût de 250\$ chaque;

CONSIDÉRANT la remise par bouteille d'acier qui sera retournée à la compagnie au montant de 50\$ l'unité;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU D'AUTORISER l'achat de 14 bouteilles en aluminium au coût de 250.00\$ chaque pour un montant total de 3 500\$;

DE RETOURNER les 14 bouteilles en acier pour une remise de 700\$ pour l'ensemble des bouteilles.

L'achat des bouteilles en aluminium moins le retour des bouteilles en acier représente un coût d'achat net de 2 800.00\$, taxes en sus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SERVICE DES INCENDIES - CAMIONS CITERNE ET CAMION UTILITAIRE - ACHAT ET INSTALLATION DE CAMÉRAS DE REÇU

CONSIDÉRANT QUE la municipalité, par sa résolution 2014-05-123 a autorisé la conduite de camion-citerne non-équipé de pompe fixe par du personnel de soutien ne détenant pas la formation Pompier 1 ;

CONSIDÉRANT QUE ces conducteurs ne sont pas autorisés à conduire les camions-citernes hors du territoire de Saint-Jude et de Saint-Bernard-de-Michaudville ;

CONSIDÉRANT QUE les ententes multicaserne et les ententes d'entraide ont pour effet de solliciter de plus en plus les équipes pour intervenir hors du territoire de Saint-Jude et de Saint-Bernard-de-Michaudville;

CONSIDÉRANT l'achat du camion utilitaire numéro 540 ;

CONSIDÉRANT QUE ce dernier servira notamment aux interventions de sauvetage d'urgence en milieu isolé (SUMI);

CONSIDÉRANT l'étroitesse de la caserne pour le stationnement dudit véhicule utilitaire;

CONSIDÉRANT la demande de M. Guy Dion, directeur du service incendie, à l'effet de procéder à l'achat et à l'installation de

caméras de recul pour les 2 camions-citernes et le camion utilitaire ;
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,
Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,
IL EST RÉSOLU DE REFUSER l'achat et l'installation de caméras de recul sur les 2 camions-citernes ;
D'AUTORISER l'achat et l'installation d'une caméra de recul sur le véhicule utilitaire numéro 540 auprès de la compagnie Instal-Tech pour un montant de 819.95\$ taxes en sus.
M. le conseiller Maxim Bousquet demande le vote sur cette question.

Ont voté pour : 4
Ont voté contre : 2

Messieurs les conseillers Maxim Bousquet et Francis Grégoire demandent que leur dissidence à l'égard de cette résolution soit consignée au procès-verbal.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS

TRAVAUX DE VOIRIE - RAPIÉÇAGE D'ASPHALTE – ADJUDICATION DU CONTRAT

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre d'un appel d'offres groupé de soumissions, des prix ont été demandés sur le site d'appel d'offres public Se@o pour des travaux de rapiéçage mécanisé d'asphalte;
CONSIDÉRANT QUE par sa résolution numéro **2019-03-085**, la municipalité de Saint-Jude a mandaté la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville pour procéder à l'appel d'offres;
CONSIDÉRANT QUE l'ouverture de soumission s'est tenue le 29 avril 2019 à 11h00 en présence des responsables de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville et dont le procès-verbal est remis aux membres du conseil;
CONSIDÉRANT l'étude de conformité des soumissions reçues selon le devis de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville;
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,
Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,
IL EST RÉSOLU D'ADJUGER le contrat de rapiéçage d'asphalte au plus bas soumissionnaire conforme soit à *Vallières Asphalte inc.* pour la somme de 149.41\$ / tonne, taxes incluses, tel que présenté dans son offre de prix pour une quantité d'environ 1000 tonnes, réparties de la façon suivante :

- environ 600 tonnes à La Présentation
- environ 275 tonnes à Saint-Jude
- environ 175 tonnes à Saint-Bernard-de-Michaudville

QUE les documents utilisés par la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville pour cet appel groupé de soumissions font partie intégrante de la présente résolution pour la partie de la Municipalité de Saint-Jude, et il en est de même de la soumission de l'adjudicataire, *Vallières Asphalte inc.*, laquelle résolution fait office de contrat entre les parties en présence;

QUE le Conseil municipal autorise les dépenses et le début des travaux s'y rapportant sous la programmation et la surveillance de son inspecteur municipal.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 32000 521 «entretien des chemins et trottoirs».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

VOIRIE - INSTALLATION DE SILHOUETTES DANS LES ZONES PROBLÉMATIQUES

CONSIDÉRANT l'achat par la municipalité de trois silhouettes d'enfant dans le but de ralentir la circulation automobile aux endroits où il y a une présence d'enfants près de ces routes;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,
Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU D'INSTALLER les trois silhouettes aux endroits suivants :

- intersection des rues Saint-Joseph et Cusson;
- rue Settecas;
- rue Saint-Édouard, devant le dépanneur

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

CHOUETTE À VOIR – ENTRETIEN DU CHEMIN D'ACCÈS

CONSIDÉRANT la demande de M. Guy Fitzgerald à l'effet de procéder à une réparation du chemin d'accès au site « Chouette à voir! » suite aux fortes pluies du mois d'avril ;

CONSIDÉRANT la convention intervenue entre l'UQROP et la municipalité de Saint-Jude en 1994 où il est spécifié que l'entretien du chemin d'accès est à la charge de la Municipalité;

CONSIDÉRANT le rapport de M. David Jacob, inspecteur municipal, informant les membres du conseil qu'une quantité de plus ou moins 50 tonnes de pierre sera nécessaire pour rendre le chemin carrossable, pour un montant d'environ 750\$, taxes en sus;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet,

Appuyée par Mme la conseillère Anolise Brault,

IL EST RÉSOLU DE PROCÉDER à la réparation du chemin d'accès au site de « Chouette à voir! » ;

PROCÈS-VERBAL

D'AUTORISER M. David Jacob à procéder à l'achat et à l'installation de plus ou moins 50 tonnes de pierre;
DE DEMANDER aux administrateurs du site de revoir leur plan de drainage des eaux de surface.
Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 32000 521 «entretien des chemins et trottoirs».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

VOIRIE – RANG SALVAIL SUD – DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

CONSIDÉRANT QUE les sommes remises par le Ministère des Transports pour aider la municipalité à entretenir les routes qui ont été cédées à la municipalité en 1993 n'ont jamais été indexées et représentent un montant de 50 605.00\$, soit un montant nettement insuffisant pour pourvoir à l'ensemble des opérations requises pour l'entretien des routes (dénivellement, asphalte, sécurité, drainage, etc.) ;

CONSIDÉRANT la rencontre ayant eu lieu entre M. le maire et M. le député Jean-Bernard Émond le 23 janvier 2019 et où il a été sujet de cette problématique ;

CONSIDÉRANT l'achalandage toujours plus élevé du rang Salvail Sud par les usagers qui préfèrent utiliser cette voie plutôt que la route 235 sous juridiction provinciale ;

CONSIDÉRANT QUE le rang Salvail Sud est utilisé comme une route collectrice à la route 235;

CONSIDÉRANT les sommes nécessaires pour entretenir ce rang ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par Mme la conseillère Anolise Brault,

IL EST RÉSOLU DE DEMANDER au Ministère des Transports de reconnaître un statut de route collectrice au rang Salvail Sud;

QUE l'entretien de cette route devienne sous juridiction provinciale;

DE DEMANDER un appui aux municipalités contiguës.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

COOPTEL – DEMANDE D'AUTORISATION POUR ENFOUISSEMENT DE CÂBLES

CONSIDÉRANT la demande de la compagnie Cooptel, représentée par Xit Telecom, à l'effet de pouvoir enfouir les infrastructures de fibre optique dans le 6^e rang, suite à un refus de Télébec pour que les travaux se fassent sur leurs poteaux existants;

CONSIDÉRANT QU'il est essentiel pour les citoyens et citoyennes d'avoir accès à un service internet pouvant répondre aux divers besoins ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU D'AUTORISER l'enfouissement des câbles dans le 6^e rang aux endroits où la Municipalité est propriétaire du domaine public.

QUE Cooptel, représentée par Xit Telecom, demeure responsable de leurs travaux et de tout événement pouvant survenir pendant les travaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

VOIRIE – SURNUMÉRAIRE ESTIVAL – MODIFICATION DE L'OFFRE D'EMPLOI

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution numéro 2019-03-087 la municipalité a procédé à une ouverture de poste pour un surnuméraire estival notamment pour la coupe du gazon et le lignage des terrains sportifs;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil souhaitent réévaluer le contenu du poste;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU D'ANNULER l'offre d'emploi relative à l'embauche d'un surnuméraire estival.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

RANG PETIT 5E – CHARGEMENT DE PIERRE

CONSIDÉRANT QUE le rang Petit 5^e n'est plus carrossable sur une longueur approximative de 150 mètres ;

CONSIDÉRANT QUE, suite à la recommandation de M. David Jacob, inspecteur municipal, le chemin a été fermé à la circulation ;

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à des travaux d'urgence pour permettre la réouverture du chemin ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU D'AUTORISER l'achat et la pose d'environ 115 tonnes de pierre dans le rang Petit 5^e, sur une distance de 150 mètres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DÉCLARATION D'URGENCE CLIMATIQUE – ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT l'augmentation dans l'atmosphère des gaz à effet de serre (provenant de l'industrie, des transports, de l'agriculture et de la fonte du pergélisol), et l'augmentation de la température moyenne du globe qui, par sa vitesse, dérègle de façon sans précédent le climat mondial;

CONSIDÉRANT QUE tous les indicateurs scientifiques montrent que nous sommes en crise climatique, que nous nous dirigeons à court terme vers une catastrophe appelée « bouleversement climatique abrupt et irréversible » qui menace la civilisation et la vie;

CONSIDÉRANT les actions inadaptées des acteurs politiques face à la situation dramatique qui se développe dangereusement ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de sécurité de l'ONU qualifie le changement climatique d'amplificateur de menaces à la paix et à la sécurité;

CONSIDÉRANT QUE l'urgence de la situation exige une mobilisation sans précédent et de vigoureuses actions collectives pour protéger notre milieu de vie;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par Mme la conseillère Anolise Brault,

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil municipal reconnaisse que nous sommes en crise climatique, et que cette crise est un état d'urgence climatique ;

DE DÉCLARER que seules la reconnaissance de l'état d'urgence climatique et la mise en place de plans de transition d'urgence peuvent contrer un effondrement économique, une crise de santé publique, une pénurie alimentaire mondiale, un anéantissement de la biodiversité, et des crises de sécurité nationale et internationales d'ampleur sans précédent ;

QUE le Conseil municipal reconnaisse qu'il a un rôle à jouer dans la limitation des impacts des changements climatiques dangereux et qu'il doit être proactif afin de limiter les impacts des changements climatiques sur ses citoyens et leur milieu de vie ;

QUE le Conseil municipal affirme, à l'instar de milliers de québécois et de nombreux élus municipaux, sa ferme volonté de poser les gestes qui s'imposent pour protéger le milieu où nous vivons et nous diriger vers un avenir plus sobre en carbone ;

QUE le Conseil municipal s'engage ainsi à jouer un rôle de leader en matière de lutte aux changements climatiques, et à inspirer les acteurs du milieu à contribuer aux changements nécessaires pour alléger les impacts des changements climatiques sur les populations et leur milieu de vie ;

QUE le Conseil municipal s'engage à interpeller les paliers gouvernementaux fédéral et provincial pour les inciter à changer leurs stratégies et leur vision du développement pour adopter de façon urgente des mesures vigoureuses pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et pour s'engager activement dans une transition vers une économie limitant changements climatiques et leurs impacts sur les populations et leur milieu de vie.

À cet effet, une copie de cette résolution sera acheminée vers les instances gouvernementales fédérale et provinciale nécessairement concernées par l'urgence d'agir pour limiter les impacts des changements climatiques sur leurs concitoyens et leur milieu de vie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

CARACTÉRISATION DES RIVES VISANT L'APPLICATION RÉGLEMENTAIRE RELATIVE AU RESPECT DES BANDES RIVERAINES – MANDAT À M. PATRICK BERNARD

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont énoncé clairement leur volonté d'appliquer la réglementation quant au respect des bandes riveraines, notamment, mais non limitativement, celles visibles le long des routes;

CONSIDÉRANT QUE depuis les six (6) dernières années, la Municipalité a multiplié ses efforts pour sensibiliser la population et les propriétaires à l'importance du respect des bandes riveraines;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a commencé à caractériser les bandes riveraines de son territoire par un mandat accordé à M. Patrick Bernard ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a annoncé à nouveau en 2019 sa volonté de faire respecter les bandes riveraines par l'intermédiaire du document accompagnant tous les comptes de taxes, ainsi que par l'envoi d'une lettre adressée aux propriétaires d'entreprises agricoles enregistrées et dont copie conforme a été envoyée à l'Union des producteurs agricoles (UPA), ainsi que par la tenue d'une soirée d'informations le 13 mars 2019 ;

CONSIDÉRANT QUE la personne désignée pour procéder à la caractérisation des rives se doit de posséder des qualifications particulières propres à ce mandat;

CONSIDÉRANT l'offre de services présentée par M. Patrick Bernard;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Anolise Brault,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU D'ACCEPTER l'offre de service type « clé en main » pour chaque caractérisation au montant de 150.00 \$, taxes en sus, pour les cours d'eau verbalisés, et 75.00\$, taxes en sus, pour les fossés de chemin. Ce tarif inclut notamment :

- Expertise sur le terrain et mesurage;
- Production d'un rapport complet à la directrice générale;
- Présence au tribunal, lorsque requis.

DE MANDATER M. Patrick Bernard pour procéder à la caractérisation des rives visant l'application règlementaire relative au respect des bandes riveraines 7 jours après le dernier arrosage ;

DE DEMANDER à M. Patrick Bernard de nous identifier les propriétaires dont les bandes riveraines se distinguent par leur qualité afin de permettre au conseil municipal de souligner leurs efforts ;

DE NOMMER M. Patrick Bernard inspecteur municipal dans l'exécution de son mandat pour l'application du règlement 496-2013;

DE NOMMER M. Patrick Bernard inspecteur en bâtiment dans l'exécution de son mandat pour les articles visant l'application du règlement d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

MM SYLVAIN CHARBONNEAU ET MAXIME CHARBONNEAU – LOT 2 708 136 – DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – DÉCISION

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure signée par monsieur Sylvain Charbonneau en date du 22 mars 2019 à l'effet de permettre une dérogation sur le lot 2 708 136 situé au 284 rang Basse-Double, soit la construction d'un nouveau bâtiment accessoire dont la distance par rapport à la ligne latérale serait d'un mètre, afin d'optimiser l'espace entre la construction projetée et la résidence principale ;

CONSIDÉRANT QUE le règlement de zonage stipule à l'article 7.2.1.4 qu'une distance minimale de 2 mètres est requise par rapport à une ligne latérale de propriété;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme s'est réuni le 26 avril 2019 pour procéder à l'étude de la demande ; Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme recommandant au conseil le refus de la demande, la parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre.

Après délibérations, sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU QUE la demande de dérogation mineure présentée par messieurs Maxime et Sylvain Charbonneau concernant la construction d'un nouveau bâtiment accessoire dont la distance par rapport à la ligne latérale serait d'un mètre au lieu de deux mètres soit refusée pour les considérations suivantes:

- le projet peut respecter le règlement de zonage 434-2006 en vigueur;
- la conception de la superficie du bâtiment accessoire pourrait être modifiée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

LES SERRES GAUDETTE ENR. - LOT 2 708 108 - DEMANDE D'APPUI AUPRÈS DE LA COMMISSION DE LA PROTECTION DU TERRITOIRE ET DES ACTIVITÉS AGRICOLES DU QUÉBEC (CPTAQ), CONCERNANT UN PROJET D'ALIÉNATION D'UN LOT À UTILISATION AGRICOLE

CONSIDÉRANT QUE Les serres Gaudette enr. souhaite aliéner le lot 2 708 108, situé au 817 rang Sainte-Rose, afin de le vendre et que ce lot d'une superficie totale de 26.07 ha est présentement une terre cultivée ;

CONSIDÉRANT QUE les lots voisins (2 708 107 et 2 708 109) d'une superficie de 35.05 ha et 29.95 ha sont également des terres cultivées;

CONSIDÉRANT QUE Les Serres Gaudette enr. désire conserver la partie boisée située au nord-ouest incluant les lots 2 709 762, 2 708 725, 2 708 722, 2 709 763, 2 709 764, 2 709 765 et 2 709 766 dans le but de conserver l'exploitation des érables;

CONSIDÉRANT QU'aucune modification des lots déjà existants autant sur leur superficie que sur leur usage n'est prévue ;

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme au schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains ;

CONSIDÉRANT QUE l'utilisation projetée sur le site visé n'aura aucun impact sur l'agriculture;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU QUE le préambule fasse partie de la présente résolution ;

D'APPUYER la demande de Les Serres Gaudette enr. et de recommander fortement à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) d'autoriser en leur faveur l'aliénation d'une partie du lot 2 708 108 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Saint-Hyacinthe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Le texte de ces résolutions est sujet à l'approbation du procès-verbal par le conseil. La version intégrale du procès-verbal se retrouve sur le site internet de la municipalité : www.saint-jude.ca.

Veuillez prendre note que la version complète des procès-verbaux est accessible à tous sur le site internet de la municipalité au www.saintjude.qc.ca sous la rubrique Conseil municipal ou en version papier au bureau municipal, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu lundi 12 août 2019 à 20h00, à la salle du Conseil située au 930, rue du Centre à Saint-Jude. Bienvenue à tous et à toutes!



À la séance du 6 mai dernier, les membres du conseil municipal de Saint-Jude adoptaient à l'unanimité, une résolution visant à appuyer la Déclaration d'urgence climatique (DUC).

Les élus de Saint-Jude emboîtent ainsi le pas à plusieurs municipalités du Québec qui souhaitent inciter les gouvernements du Québec et du Canada à mettre en œuvre rapidement, des initiatives permettant d'accélérer la réduction des émissions de gaz à effet de serre ainsi que l'adaptation aux changements climatiques.

Depuis 2011, la municipalité offre un programme d'aide financière pour l'achat de couches lavables.

En 2012, le projet "Potager en jardinant aux Quatre-vents" voyait le jour. Ce projet avait pour mandat, d'inciter l'activité physique, le retour à une alimentation de proximité et les rapports communautaires.

En 2014, un abreuvoir a été installé au Centre communautaire afin de réduire l'utilisation de bouteilles en plastique par les usagers du Centre communautaire. Également, le conseil municipal prenait le virage vert en devenant un conseil sans papier.

En 2018, la municipalité inaugurait des jeux d'eau fonctionnant à 100% avec un système d'eau recyclée. Des citoyens ont également eu la chance de cultiver une parcelle d'un jardin communautaire mis gratuitement à leur disposition.

En 2019, pour une deuxième année, nous poursuivons la caractérisation des bandes riveraines afin de s'assurer qu'une bande végétale d'un mètre soit respectée sur le replat des talus de fossés.

Les membres du conseil sont déterminés à continuer à mettre de l'avant l'importance environnementale par différentes actions.

Chaque petit geste compte, qu'il soit posé par les municipalités ou les citoyens, c'est l'effort collectif qui fera la différence.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter la page de GroupMobilisation: <https://www.groupmobilisation.com/>

Et vous, que souhaiteriez-vous voir comme prochaine action de la part de votre Municipalité?

La photo suivante a été prise à Saint-Jude, plus précisément, dans un des étangs aérés où sont traitées les eaux usées provenant des égouts. On voit souvent des images du « continent de plastique » qui flotte dans l'océan, mais qu'en est-il du plastique rejeté ici-même, à Saint-Jude? Des articles d'hygiène, des lingettes, des couches, tout ça se retrouve dans nos égouts. Des articles à usage unique, avec la mention « jetable ». Mais pourquoi ne pas en disposer d'une façon éc



LES RAPPORTS DE VOISINAGE

Le bruit

Vous ne pouvez pas déranger vos voisins par un bruit excessif. Si le ronronnement de votre système de ventilation ou de votre thermopompe empêchait vos voisins de dormir, vous pourriez être appelé à remédier à la situation. De même, si votre chien aboyait à tous propos ou hurlait tous les soirs, on pourrait exiger que vous corrigiez ce comportement ou que vous vous sépariez.

Lorsque vous ne parvenez pas à vous entendre avec votre voisin, vous pouvez, consulter un conseiller juridique. Vous pouvez aussi présenter une demande au tribunal pour régler votre litige. Dans plusieurs cas, des services de médiation peuvent vous être offerts avant que votre cause soit entendue.

Source: dépliant Les rapports de voisinage
Justice Québec



Dans les prochains mois, la Municipalité de Saint-Jude mettra en opération **Idside – Écho**, un logiciel d'alerte aux citoyens. Ce nouvel outil permettra de diffuser rapidement et en temps réel des informations tels des avis d'ébullition, des évacuations, des entraves routières, ou toute autre situation d'urgence où la Municipalité juge important de vous contacter pour assurer votre sécurité et votre santé.

Vous serez informés prochainement de la date d'entrée en fonction de l'application puisque nous sommes encore à l'étape de la collecte de données. Lorsqu'elle sera prête, cette application sera téléchargeable sur vos téléphones intelligents. **Toutefois, pour les personnes n'ayant pas de téléphone intelligent et ayant seulement une ligne téléphonique terrestre, veuillez nous fournir dès maintenant votre numéro de téléphone afin de vous assurer d'être inscrits sur la liste de personnes à appeler.**



FÉLICITATIONS !

Félicitations à Mme Pierrette Choquette Roy qui s'est vu décerner la médaille du Lieutenant-Gouverneur du Québec pour les aînés le 28 avril dernier!

Madame Choquette Roy est une femme engagée, généreuse de son temps, nous la voyons régulièrement dans divers organismes ou activités bénévoles. Toujours active dans la municipalité, et ce, depuis très longtemps. Elle est toujours très accueillante, aime aider et se rendre utile. Cette reconnaissance est notre façon de lui souligner notre fierté et notre gratitude face à la générosité de son action bénévole.



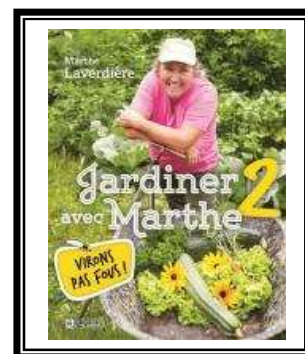


VISITEZ NOTRE CATALOGUE VIRTUEL
Voici l'adresse électronique pour le site de la bibliothèque <http://bec.daphnis.opalsinfo.net>

N'oubliez pas de nous faire découvrir à vos amis et familles et courez la chance de vous mériter un prix!!!
Renseignements à la bibliothèque.

Nos auteurs québécois ou canadiens

- **Histoire de femmes v.2** (Louise Tremblay-D'Essiambre)
- **La jeune fille au piano** (Louise Lacoursière)
- **Sauvage, baby** (Patrice Godin)
- **L'iceberg ou comment je suis devenu Hugo Girard**
- **L'obésité n'est pas une maladie** (Dr. Maurice Larocque)
- **Les belles fermières** (Marjolaine Bouchard)
- **L'année sans été v.3** (Julie Lemieux)
- **Délivrance v.2** (Chantal D'amours)
- **À fleur de pots** (Marie Beaupré)
- **La terre de William Bates** (Roger Gariépy)
- **Sa main sur ma nuque** (Danielle Goyette)
- **Jardiner avec Marthe v.2** (Marthe Laverdière)



Et les autres titres disponibles...

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> L'arbre aux morts (Greg Iles) <input type="checkbox"/> Mademoiselle Samedi soir (Heather O'Neil) | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Plantez vos noyaux (Holly Farrell) <input type="checkbox"/> Otage du silence (Myriam Keyzer) |
|--|--|
- Il n'y a pas de hasard, que des rendez-vous** (Rita Badraoui)
 Et soudain j'ai senti battre mon cœur (Géraldyne Prévot-Gigant)

Jeunes lecteurs

- L'univers est un ninja v.3
- Seuls v.5
- Comment va la planète ?
- Bine v.8
- Écume v.1
- Le secret Collection Tabou
- Les légendaires origines v.4

Enfants

- Altessse Tina
- L'étonnant voyage de Louis
- Mater à Paris
- Monsieur, madame chez le dentiste
- Tracker, le ranger de la jungle
- L'enfant différent, Cajoline

DVD : **Garfield le film** de Pete Hewitt - **Le touriste** de Florian H. Von - **Bohemian Rhapsody** de Bryan Singer - **En français svp** de Sugar Sammy - **Barbie, apprentie princesse**

*Le conseil d'administration profite de l'occasion
Pour souhaiter une bonne fête des pères !*



DANSE



Bienvenue à tous & toutes!

Au 930, rue du Centre

Danse, vendredi 7 juin 2019

Goûter en fin de soirée

Musique: Yvon Daunais

De 19h30 à 23h00

(Prochaine danse 4 octobre 2019)

VOYAGE

**CIRCUIT D'UN JOUR
VOYAGE : VICTORIANVILLE
LE 23 AOÛT 2019**

HEURE

HORAIRE DE LA JOURNÉE

12h15	Départ église Sainte-Rosalie
13h30	Arrivée au parc Marie Victorin (arrêt)
14h00	Visite guidée de l'usine Cascade (Vert de Nature)
15h30	(Arrêt)
15h45	Visite guidée du Parc Marie Victorin Kingsey Falls
17h30	Souper (Restaurant Plus Victoriaville)
19h15	Arrivée au Carré 150. Visite du Centre d'art Jacques et Michel Auger
20h00	Spectacle musical : Je reviens chez nous
23h00	Retour Saine-Rosalie

Par personne **150 \$ tout inclus (repas, visite, taxes et pourboire)**

Payable le 20 juillet par chèque émis à Fadoq Saint-Barnabé-Sud

Réservation et information : M. André Rodier Téléphone: 450-792-3508

Le conseil d'administration de la FADOQ Saint-Jude vous souhaite un bel été !



930, rue du Centre, Saint-Jude, Québec J0H 1P0 Tél. : 450-250-2485 courriel : info@fadoqstjude.com

PROGRAMME AIDE-ANIMATEUR DU 26 JUIN AU 16 AOUT 2019

Tu as entre 13 et 16 ans ?
Tu t'intéresses au métier d'animateur ?
Tu veux t'impliquer dans ta communauté ?
Ce programme est pour toi !

**Formation au métier d'animateur (DAFA)
Entièrement gratuit !**

Pour plus d'infos : 450-792-3855 #3
sj.loisirs@mrcmaskoutains.qc.ca



Baseball St-Jude



Baseball 5-6 ans

Jeudis | 18h45
Au terrain de baseball St-Jude
Début 6 juin

Coût : 20\$

Chaque jeune doit avoir son gant et ses souliers à crampons, balles et bâtons fournis.

Date limite des inscriptions : 15 mai

Pour inscription :
Mélanie Veillette-Lafrenaye
nall750@hotmail.com

Nous avons maintenant notre page Facebook !

Aimez notre page pour être informé des nouveautés en loisirs dans votre municipalité.



@LoisirsSaintJude

ULTIMATE FRISBEE

COURS D'INITIATION

3 - 5 - 10 - 12 JUIN

15 H 15 À 16 H 30

AU TERRAIN DE SOCCER DE ST-JUDE

POUR INFORMATION
450-792-3855 POSTE 3

Gratuit pour les élèves des Quatre-Vents



RALLYE DU FOND DU RANG : 2^E EDITION

REDECOUVREZ SAINT-JUDE ET SES ENVIRONS !

21 SEPTEMBRE 2019

20\$ / PERSONNE



13h30 : Début du rallye photo (au 940 rue du Centre)

**16h30 : Retour des participants
Service de bar et animation**

18h00 : Souper style « Foodtruck »

20h00 : Animation, musique et DJ

Billets en vente au bureau municipal :

(450) 792-3855 poste 3

sj.loisirs@mrcmaskoutains.qc.ca




Loisirs
DE SAINT-JUDE



Attention
Horaire d'été en vigueur à partir du 23 juin 2019

Dimanche 13h à 17h	Lundi Fermé	Mardi 15h à 19h	Mercredi Fermé	Jeudi 15h à 19h 19h à 21h si pédago vendredi	Vendredi 15h à 22h	Samedi 13h à 17h
JUIN						
2 Libre	3 Défi Participe Action	4 Parascolaire	5 Défi Participe Action	6 Parascolaire	7 Préparation juin	8 Cuisine haïtienne partie 1
9 Jardin Daniel A. Séguin	10 Défi Participe Action	11 Parascolaire	12 Défi Participe Action	13 Parascolaire	14 Littératie Soirée d'information CIEC 18h30	15 Défi Participe Action
16 Libre	17 AGA MDJ 4 Vents 19h	18	19	20	21	22 Cuisine haïtienne partie 2
23 Libre	24 Horaire été	25	26 Collecte	27 de	28 canettes	29
30 Libre	JUILLET					
	1	2	3	4	5	6 Cuisine végane

Transport disponible gratuit, en tout temps. Appelez-nous: 450 250-2488 #2.



SAVIEZ-VOUS QUE?
NOUS OFFRONS:


- des ateliers de cuisine aux 2 semaines
- des activités / sorties gratuites
- de l'aide aux devoirs supervisés
- des ateliers peintures / sculpture / dessin
- des soirées jeux de société et cinéma
- des cours de couture

1426, rue St-Pierre, Saint-Jude (450) 250-2488

Canettes et bouteilles à donner?

Vous pouvez en tout temps laisser vos sacs de canettes et bouteilles vides dans la boîte sur le côté de la MDJ afin de nous aider à financer nos activités. Vous pouvez aussi nous contacter, nous irons les chercher 450-250-2488#4. Merci de votre contribution.

Nous passerons à Saint-Jude récolter vos canettes et bouteilles entre le 26 et le 28 juin, merci de votre collaboration.



La chronique *Faucon vous en parle!*

Êtes-vous déjà allés à *Chouette à voir*?

Par Guy Fitzgerald



J'entends souvent le commentaire « J'habite tout près et je ne suis encore jamais allé visiter *Chouette à voir!* ». Et vous? Savez-vous ce qu'on peut y vivre comme expérience? Ou encore, vous vous dites que vous êtes déjà venus nous voir? Qu'à cela ne tienne, connaissez-vous vraiment toutes les activités qu'il est possible d'y faire? Et les nouvelles activités?

En plus de voir la présentation des oiseaux de proie à 11h et 14h, vous pouvez : visiter le complexe de volières de réhabilitation, découvrir les 11 volières le long de sentiers aménagés, faire une marche en forêt sur près de 1,5 km, en apprendre sur la biologie des oiseaux au kiosque d'animation, visiter le pavillon boutique/exposition et même vous faire prendre en photo un oiseau de proie sur la main gantée. Vous pourriez aussi avoir la chance d'assister à la remise en liberté d'un oiseau de proie réhabilité lorsque l'équipe des soins vétérinaires juge qu'un oiseau est prêt à partir.



Guy Fitzgerald



Guy Fitzgerald



Jocelyne Feizo

Mais ce n'est pas tout. Vous pouvez participer aux nouvelles activités :

- «Serres»-toi de ta tête!, un atelier sur l'identification des oiseaux de proie du Québec (sur réservation);
- Flash nature-aile!, une session de photographie privée avec nos oiseaux ambassadeurs (sur réservation);
- Le parcours du Carnet de l'explorateur avec vos enfants;
- La découverte des Chouettes-lutins tout en faisant une randonnée familiale.

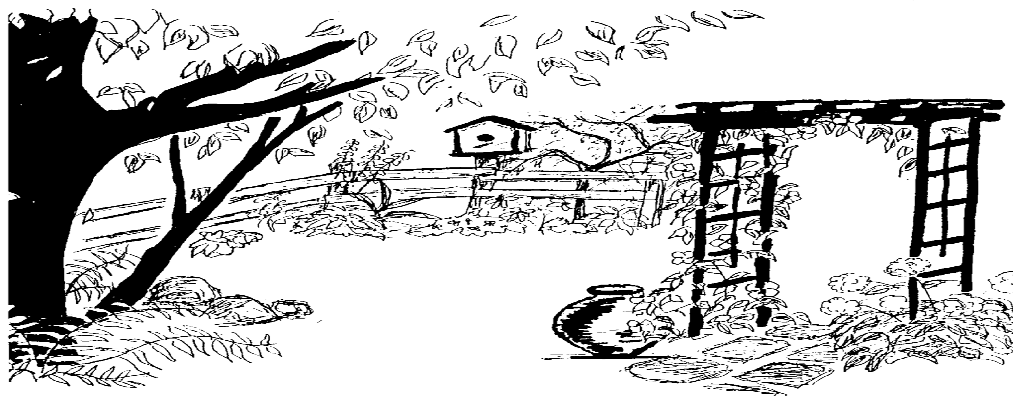
Les détails de ces différentes expériences sont disponibles sur notre site Internet www.uqrop.qc.ca. Vous pouvez aussi nous suivre sur [Facebook](#), [Instagram](#) et même sur YouTube.



La chouette question autour de...

Quelle est l'espèce animale la plus rapide au monde et à quelle vitesse peut-elle aller? Découvrez la réponse sur le site de *Chouette à voir!* ou dans la prochaine chronique.

Venez en apprendre davantage sur les oiseaux de proie à *Chouette à voir!* dès le 23 juin prochain. Nous serons ouverts 7 jours sur 7 jusqu'à la fête du Travail, et c'est gratuit pour les résidents de Saint-Jude!



Saint-Jude tout en beauté!

Nous sommes fiers de notre village, un village où il fait bon vivre...

Et c'est pourquoi, le Comité Village Fleuri revient à chaque année avec le "Concours Maison Fleurie". Un concours pour vous inciter à planter quelques fleurs et pourquoi pas un arbre ou un arbuste afin d'embellir votre demeure et par conséquent notre village. Le comité passera pour juger dans la dernière semaine de juillet et les critères de sélections sont : Effort d'embellissement, beauté de l'aménagement, choix des végétaux, originalité ou nouvel aménagement. À noter que pour souligner l'effort d'un plus grand nombre de résidents, les gagnants d'une année ne sont pas éligibles pour les 2 années suivantes.

Pour ce concours, il n'y a pas d'inscription, nous souhaitons donc...

Bonne chance à tous!

En 2010, lors du 175^e de Saint-Jude, nous avons choisi 2 fleurs emblèmes pour notre municipalité, soit la Salvia (sauge) de couleur bleue comme fleur annuelle, et l'Échinacée comme fleur vivace.

Soyez fiers d'elles et plantez-les sur votre parterre!

Vous avez le goût de vous joindre à notre comité, vous êtes les bienvenus!

Doris Provençal

792-3991

Sylvie Tanguay

230-3748

Marie-Claude Morin

792-2281

Chantale Morin

778-4408

Annie Dauphinais

792-3848

Carmelle Laflamme

792-2337

Micheline Plante

792-3934



Fête Nationale "Fleur de Lysée" de Saint-Jude 2019

Venez fêter dans le village d'origine du drapeau Québécois!

Dimanche 23 juin 2019

Terrain de jeux (Centre communautaire)

13h00 Décoration de vélos et défilé pour les jeunes
14h00 Animation : Gribouille Bouille, jeux d'eau disponibles

Parc Elphège Filiatrault

16h00 Démonstration de désincarcération, visite de la caserne
17h00-20h00 Animation - jeux gonflables, maquillage, musique
17h30 à 19h30 Souper hot-dog (apportez vos chaises)
19h30 Discours Patriotique, Hommage au Drapeau
20h30 +/- Défilé de nuit (rues du village) Inscription 450-278-3318

Terrain de jeux

22h00 +/- Spectacle des GYM MASTERS Terrain de balle
22h45 Feux d'artifice de Royal Pyrotechnie
Suivi du feu de joie traditionnel
23h00 Groupe Vision R (sous le chapiteau)



CANTINE « LA PATATE DU QUÉBEC » ET BAR SUR PLACE

Lundi 24 juin 2019

10h00 Volée des cloches
* En cas de pluie, cette activité sera annulée.

Informations :

Brigitte Roy 450-278-3318
Rosalie Grégoire 450-792-2024
Rita Bourgault 450-792-3427
Mélanie Bonin 450-792-3095



Bienvenue à tous! Venez fêter avec nous!

➡ ****Aucune bouteille de verre ni d'autres consommations ne seront admises MERCI****

Faites partie du DÉFILÉ de la Saint-Jean-Baptiste

Le dimanche 23 juin prochain

Dès 20h30

Nous avons besoin de vous pour la réussite de ce défilé!

Des prix de participation sont attribués aux chars allégoriques (certaines conditions s'appliquent)

Communiquez avec nous pour informations : Rosalie Grégoire : 450-792-2024

Brigitte Roy : 450-278-3318

Voici le thème : « Un monde de tradition »

Utilisez votre imagination, participez en grand nombre!

Au plaisir de vous voir!



CET ÉTÉ,
UN MARCHÉ PUBLIC CHEZ-NOUS !



SAINT-JUDE

930, RUE DU CENTRE

LE SAMEDI 22 JUIN, de 9 h à 13 h

www.matinees-gourmandes.com | 



22 juin 2019

INAUGURATION DU PARC DE PLANCHE À ROULETTES

L'INAUGURATION SE DÉROULERA EN MÊME TEMPS
QUE LES MATINÉES GOURMANDES. DÉTAILS À
VENIR SUR LA PAGE FACEBOOK DE LA
MUNICIPALITÉ.



Nous avons un emploi pour toi!

Tu cherches un travail d'été et tu aimerais avoir un salaire? C'est le temps de donner ton nom pour la cueillette des fraises.

Inscris-toi avec tes ami(e)s à la **FERME GADBOIS DE SAINT-BARNABÉ-SUD.**

Tu pourras travailler à ton rythme dans une ambiance amicale.

- La saison débute vers la mi-juin et se termine en mi-juillet
- Nous t'offrons un milieu agréable
- Les responsables des cueilleurs sont respectueux et motivants
- L'âge requis est de 12 ans et plus

JOINS-TOI À L'ÉQUIPE EN T'INSCRIVANT AU

www.fermegadbois.com

OU PAR TÉLÉPHONE

450 792-5112

889, rang Saint-Amable, Saint-Barnabé-Sud
Par la route 235 Nord, à 5 minutes de Saint-Hyacinthe



Initiative d'Annabelle Bouthillier et Rosalie Grégoire
FAISONS NOTRE PART POUR L'ENVIRONNEMENT!

8 JUIN 2019
13H00

Ensemble nous pouvons faire la différence.

Besoin de bénévoles pour ramasser les déchets sur le bord de la route. Départ à 13h00 du Centre communautaire de Saint-Jude (930, rue du Centre). Apportez vos gants et sacs réutilisables pour mettre les déchets!

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ LE BUREAU MUNICIPAL AU 450 792-3855 POSTE 8001 OU ANNABELLE BOUTHILLIER 514-882-1232

Crise printanière de minimaliste?

Vos vieux pots de peinture se recyclent!

Produits acceptés

- Peintures résidentielles
- Teintures résidentielles
- Peintures en aérosol
- Protecteurs résidentiels
- Contenants et aérosols vides

Comment procéder pour les recycler?

- 1 Laissez la peinture dans son contenant d'origine.
- 2 Conservez l'étiquette existante.
- 3 Rapportez-les dans un point de dépôt près de chez vous.

Oui, votre vieille peinture se recycle à 100% Tant qu'elle est dans son contenant d'origine avec l'étiquette

éco-peinture
Société québécoise de gestion écologique de la peinture
ecopeinture.ca

TREMPETTE CAJUN

JEUNES EN SANTÉ
WWW.JEUNESANSANTE.ORG

RENDEMENT: 1 TASSE

- 1 tasse (250 ml) de yogourt nature
- 3 c. à table (45 ml) de pâte de tomate
- ½ c. à table (7,5 ml) d'épices cajun
- 1 c. à table (15 ml) de miel

VOUS AVEZ BESOIN

1 PRÉPARATION

1 Déposer tous les ingrédients dans un bol et mélanger.

VISITES DE PRÉVENTION - SERVICE INCENDIE

Le service d'incendie de Saint-Jude procédera prochainement à la reprise des visites préventives sur le territoire de la municipalité de Saint-Jude. Ces visites sont instaurées pour offrir la meilleure protection possible à la population.

Passant de porte en porte, les pompiers, en uniforme et identifiés, vérifieront les avertisseurs de fumée, le dégagement de la boîte électrique, extincteur, etc. Un formulaire sera complété pour chaque résidence à des fins administratives.

Il est donc important de collaborer avec eux pour protéger votre vie et celle des gens qui vous sont chers.

Les visites résidentielles seront effectuées du lundi au jeudi de 18h30 à 21h00 et le samedi de 9h00 à 17h00.

Ils arpenteront les rues suivantes :

- | | | | |
|--------------|-----------|----------|--------------|
| • St-Louis | Graveline | Grégoire | Basse-Double |
| • St-Édouard | Cusson | Mc Duff | L'Heureux |



Permis de brûlage obligatoire



Il est interdit à toute personne de faire un feu de brûlage sans avoir demandé et obtenu préalablement du directeur, un permis de brûlage émis en conformité avec le règlement 506-2016. Veuillez vous assurer de demander un permis de brûlage (sans frais). Toute demande de permis devra être soumise au moins 2 jours à l'avance. Communiquez avec le bureau municipal au (450) 792-3855 poste 8001. Le détenteur du permis de brûlage doit en tout temps, avant de procéder au brûlage, vérifier avec la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) qu'il n'y a pas interdiction de brûlage.

Par la suite, nous vous demandons de communiquer avec la centrale d'appels d'urgence CAUCA pour aviser qu'un feu sera fait. Il est d'autant plus important de communiquer avec le service incendie si le feu est situé à l'intérieur du périmètre urbain (village) puisque les règles sont différentes.



ENVIRONNEMENT

- Collecte des gros rebuts : 3 juillet 2019.
- Les bacs verts et bruns ne déménagent pas!
- Récupération des huiles usées et peintures - 1er juin, 6 juillet et 3 août 2019 entre 10h et 11h au Centre communautaire.
- Récupération des piles et cartouches d'encre - bureau municipal.
- Vidange des fosses septiques: 21 au 26 août 2019: Fleury, Rang des 48 Salvail Nord, Basse Double, Salvail Sud, Sainte-Rose.

SAINT-BERNARD ET SAINT-BARNABÉ

- Popote roulante se poursuivra durant l'été. Contactez le 450-773-4966 poste 35.
- Cuisine collective aura lieu le 18 juin 2019, contactez Chantal Vanier 450-261-1110.
- Ciné-Famille: 14 juin 2019; 19h30 au local de l'église de Saint-Bernard: Incroyable aventure de Bella.
- Collecte de sang à St-Barnabé le 7 juin 2019 de 13h à 19h30 au Centre multifonctionnel.

INFORMATIONS EN BREF

SAINT-JUDE

- 1er juin 2019 - 2e versement des taxes municipales.
- Bureau fermé le 24 juin et 1er juillet 2019.
- Il n'y aura pas de conseil municipal et de journal pour le mois de juillet.
- Abonnés Facebook, consultez notre page (Municipalité de Saint-Jude); elle regorge d'informations utiles et est régulièrement mise à jour!

- Herbe à poux: Vous reconnaissez cette plante? Arrachez-la ou coupez-la au ras du sol avant la fin juillet.
- Nouveaux arrivants: Communiquez avec le bureau municipal. Mme Beaugard se fera un plaisir de vous remettre une pochette d'information conçue spécialement pour vous!
- Au printemps, plutôt que de brûler, optez pour le compostage.



BOURSES d'études

2019 - 2020

70
BOURSES
À GAGNER!

Valeur totale de

82 500 \$

Date limite pour s'inscrire :

14 juillet 2019

Formulaire d'inscription :
notrecaisse.com

450 768-3030
1 866 643-3030 

 **Desjardins**
Caisse de la Région
de Saint-Hyacinthe

Service de garde
Les P'tits Loups



Hélène Levasseur, prop.
1245 route de michaudville

St-Jude, Qc.

JOH 1PO

Tilou-levasseur@hotmail.ca

450-210-3187





Le Monde Imaginaire Des Tout Petits

Garderie privée en Milieu Familial ouvert/ construis depuis 2008

Comme une mini C.P.E de 0 à 5 ans

Ouvert de 7 :15 à 17 :00.

Éducatrice à la petite enfance diplômée, d'expériences, RCR, dynamique, chaleureuse, passionnée auprès des enfants et maman d'un garçon de 9 ans . Repas et collations variés. Selon les exigences du guide alimentaire Canadien. Activités, animations, Bricolages, par thèmes selon le stade de développement de l'enfant. Activités extérieur 2 fois par jour; Parc clôturés sur grand terrain avec jeux, Méga-Modules, balançoires, petit parc aquatique l'été, l'hiver; pelles, traîneaux, sur montagne de neige, promenades en chariots. Journal de bord à tous les jours ETC...

Venez visiter s'il y, a lieu ! (sur Rendez-vous).

Chers parents cessez enfin de chercher vous venez de trouver un milieu de confiance en or !, pour le bien-être de votre enfant. Ici on aide les enfants a bien grandir et professionnellement depuis plus 20 ans d'expériences.

Mélanie Primeau

1450 rue Cécile RR1 Saint-Jude JOH 1 P0

450-792-2180

Au plaisir ! :0)et Merci de me faire confiance.

ÉLECTRICITÉ BRYAN JACQUES INC.
 ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
 RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL & AGRICOLE

450 792-2447
 electricite@bryanjacques.com
 www.bryanjacques.com


 RBO: 5686-0406-01


Boucherie Gaudette

ABATTAGE ET DÉBITAGE POUR CONGÉLATEUR • COMPTOIR VIANDE
 EMBALLAGE SOUS VIDE • VIANDES FROIDES

Marie-Claude Grégoire, propriétaire

450 792-3831 • C. 450 888-2457 • mcgregoire2457@gmail.com
 878, Saint-Édouard, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0

PARTY JUMP

STRUCTURES GONFLABLES

Poussière Masique - Herbe à papa - Pop Corn - Snow Cone


POUR UN ÉVÈNEMENT RÉUSSI!

www.locationpartyjump.ca
 450-792-2491 ou 450-779-0060

Clinique de Massothérapie
 Véronique Corbeil

Un petit quelque chose pour vous détendre...

Massage suédois, thérapeutique, détente
 femme enceinte et bébé
 Drainage lymphatique
 Exfoliation corporelle et autres soins
 Certificats- cadeaux disponibles


450-792-3090
 cliniquemassov.ca@gmail.com



Eric Mongeau
 Philippe St-Sauveur
 Services Informatique

(450) 792-3391
 1310 rue Cécile, St-Jude (Québec) J0H 1P0
 services-emi@live.ca

St-Hyacinthe (450) 278-4636 Rive-Sud (514) 444-4636

LogiTech
 INFORMATIQUE

Se déplace chez vous!

Marco Beaudry
 technicien réseautique
 logitech.info@mail.com Commercial - Résidentiel


 CENTRE ÉQUESTRE
Le Chevignon
 450-230-1994
 -Karelle Naud-

COURS D'ÉQUITATION WESTERN DÉBUTANTS ET AVANCÉS

WWW.CENTREEQUESTRELECHEVIGNON.COM

DISTRIBUTION JACQUES DUBUC INC.
 Plus de 25 ans d'expérience

- Produits écologiques pour contrôle des mouches
- Désinfectants, savon dégraisseur et gants de nitrile
- Tous genres de produits d'éclairage
- Produits d'extermination

Jacques et Maxime Dubuc
 161, rang Ste-Rose, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0
 Sans-frais : 1 800 363-3552 • Tél. : 450 792-3908 • Cell. : 450 278-2669

Nettoyage d'autos NICK
 Esthétique automobile

Polissage des phares

Polissage d'aluminium & stainless
 Traitements pour le cuir
 Nettoyage int. / ext.
 Shampoing moteur
 Décontamination
 Scellant à peinture
 Cirage
 Traitement pour pare-brise
 «AquaPel»


 Avant Après

Nicolas Courcy
 Nettoyageautonick@hotmail.com
450. 702. 3821

Automobile • Bateau • Camion • Moto • Remorque

SERVICE DE VOYAGEMENT

Pour l'aéroport, à partir de votre résidence.
 Service aller-retour

579 489-0102
 Jacques Beaudoin



Me Marie-Hélène Archambault

Notaire et Conseiller juridique

395, route 137
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec)
J0H 1K0

Tél.: (450) 787-3133
Télééc.: (450) 787-2765
marchambault@notarius.net

ROBERT BOUVIER

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

R.B.Q. : 80008196-36

RÉNOVATION ET CONSTRUCTION
450 792-3260

SECTEURS
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL

SALON DE COIFFURE **TÉL.: (450) 792-3987**

À la
Fine Pointe enr.

Pour elle & lui

397, rang Saint-Amable
Saint-Barnabé Sud

Lyne Vincent,
propriétaire

Voyage **VASCO**
& l'Univers de la Croisière



Mélanie Girard
Propriétaire et conseillère en voyages
melanie@vascosthyacinthe.com
T. (450) 768-5412 #237
F. (450) 768-5413

Les Galeries St-Hyacinthe
3200, boul. Laframboise,
St-Hyacinthe (Qc)
J2S 4Z5
www.vascosthyacinthe.com




TRANSPORT D'EAU
Service rapide et courtis

1-800-463-0346

Résidentiel (piscine, réservoir, puits...)
Agricole (bétail, lavage...)

Maçonnerie
MICHAUDVILLE
inc.

Éric Berthiaume
Propriétaire

Cellulaire **450.278.5734**
FAX **450.792.3043**

Maçonnerie générale

- Pose de
- briques
 - pierres
 - blocs
 - cheminée
 - plâtrage
- Réparation de tout genre

ESTIMATION GRATUITE
R.B.Q. : 8319-0843-34

Les couvre-planchers ALAIN MORIN inc.

Vente et installation

- Tapis
- Prélart
- Céramique
- Tuile
- Plancher chauffant
- Plancher bois franc

742, rue St-Édouard, St-Jude (Qc) J0H 1P0

Tél.: 450.792.2007

Fax: 450.792.2443



FLEXITHERM.

Systemes de planchers chauffants

R.B.Q. 8344-5379-01

Garderie privée en milieu familial

Les loulous du Boisé

41 rue du Boisé St-Louis J0G1K0

Milissa Beaumier 450-788-3865

milissabeaumier@hotmail.com



GLOBAL peintures
industrielles

Distributeur autorisé valspar

Mario Bazin
Représentant

802, Saint-Édouard
Saint-Jude, Québec J0H 1P0

T 450 792.3844
C 450 278.3844

NORTHERN
HEAVEN



Vanessa Breton
vanessa@northernheaven.com
514 227-8602

northernheaven.com
104 rang Thiersant, Saint-Louis

Équitation thérapeutique
Cours d'équitation classique
Élevage de Cleveland Bay

Espace publicitaire disponible
50 \$ pour 11 parutions

Service de garde
Les P'tits Loups


Hélène Levasseur, prop.
 1245 route de Michéville
St-Jude, Qc.
 J0H 1P0
 Tilou-levasseur@hotmail.ca
450-210-3187



Espace publicitaire disponible
50 \$ pour 11 parutions


LES PETROLES O. ARCHAMBAULT
 Ptl. Sinc.

59A, rang Amyot Est
 Saint-Denis-sur-Richelieu, QC J0H 1K0
www.petrolesarchambault.com

Téléphone: 450 787-2370
 Saint-Hyacinthe: 450 771-4328
 Sans frais: 1 877 787-2370

Prêt d'équipement disponible • Essence • Diesel • Propane

Le courtier indispensable
 Saint-Hyacinthe | Longueuil | Drummondville

dpaassurances.com

 1 800 361-9866
assurances

 automobile
  habitation
  entreprises
  sociétés
  cautionnement

PME Comptabilité Plus
 Chantal Bolduc

service de Comptabilité avec États Financiers
 service des paies et remises
 rapports Taxes, IFTA, CTQ etc
 Outils de gestion sur mesure
 Médiation d'impôts

service courtois, minutieux et personnalisé

57, 6ème rang, St-Jude, Qc. J0H 1P0
 Téléphone et télécopieur 450-792-3922
 Courriel: pme.comptabiliteplus@hotmail.com



LES ENTREPRISES MAURICE BRAZEAU INC.

**QUINQUAILLERIE
ÉPICERIE**

962, RUE SAINT-ÉDOUARD
 SAINT-JUDE (QUÉBEC) J0H 1P0
 TÉLÉPHONE : (450) 792-3891



Le Monde Imaginaire Des Tout Petits
Garderie Privée En Milieu Familial



Éducatrice Privée à la petite enfance
 Mélanie Primeau 1450 rue Cécile RRI
 Saint-Jude, Qc J0H 1P0
 450-792-2180

COIFFURE SYLVIE CÔTÉ ROY

1275,
 St-Édouard,
 St-Jude

Sur rendez-vous,
 mer. 9h À 16h
 jeu. 9h À 18h
 ven. 9h À 19h
 sam. 8h30 À 15h30

792-2398




www.coopauxptitssoins.com
450 771-0605



Services d'aide à domicile
Tarifs réduits grâce au PEFSAD
 Programme d'Exonération Financière pour les Services d'Aide Domestique



Lorraine Bousquet
Salle : (450) 792-3011
 pavillondeleerabestjude@hotmail.com
 1281, route Michaudville
 St-Jude, Qc J0H 1P0



GARAGE REMY LAPIERRE INC
 1315, rue Saint-Édouard
 Saint-Jude, QC J0H1P0
TÉL : 450 792-2131
 lapierreaupro@cablevision.qc.ca

TANIA SLOBODIAN
 DESIGNER DE JARDIN
 Plan d'aménagement paysager
 Consultation horticole
 Installation d'éclairage paysager
 450 792-2454 info@tsdesignerjardin.com



Les Serres Gaudette enr.
 PLANTS DE FLEURS
 ET DE LÉGUMES
 CORBEILLES DE FLEURS
 TOMATES DE SERRES
 837, Ste-Rose, St-Jude, Qc J0H 1P0 Tél.: 792-3224 Fax: 792-2264

Espace publicitaire disponible
 50 \$ pour 11 parutions



PLOMBERIE PROJESS
 T: 450 792-2272
 F: 450 792-3113
 RÉSIDENTIEL
 COMMERCIAL
 Propriétaire
 Jessy Provencal
 plomberieprojess@gmail.com
 RRQ 5633-4794-01



CONTACT
 RICHÉLIEU-YAMASKA
 Au-delà de la souffrance, il y a l'espoir.
Centre de crise et de prévention suicide
 Intervention 24h/7
 420 de la Concorde Nord 1-844-774-6952
 Saint-Hyacinthe (Québec) 1-450-774-6952
 J2S 4N9



Entreprise
S.Gaudette
 RBQ : 8351-0982-26
Sylvain Gaudette
 Entrepreneur Électricien
 450 792-2392
 info@sgaudette.com • sgaudette.com
 401, 4^e rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0



Daniel Guertin
 Courtier immobilier agréé
 www.danielguertin.com



Mélissa Guertin
 Courtier immobilier
 www.melissaguertin.com
 450 792-3555
 Agence immobilière
 1986, rue des Cascades, bureau 203, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3J5



RESTAURANT

ENTRE AMIES

Déjà 20 ans!

Spécialité: Poulet roti
 Pizza • Sous-Marin • Club Sandwich
 Cuisine rapide et table d'hôte
Déjeuner

Crème glacée molle vanille (cornet, sundae)
 Menu du jour

1384, de Michaudville, St-Jude (Québec) J0H 1P0
Tél.: (450) 792-3736

Caméra à lentille fixe
HDCVI 1080P
149\$



Surveillance
 pour moins que
50¢ par jour

Systèmes d'alarme
P A R D O X
 SECURITY SYSTEMS

Caméras
 Intercoms
 Contrôles d'accès
 Alarmes



EAGLE DIGI EYE
 Système de Surveillance Numérique
 Digital Surveillance System

Commercial
 Industriel
 Institutionnel
 Agricole

1141 rue St-Édouard, St-Judes Qc J0H 1P0
450.463.5151 • 1 877.625.5252
www.eagledigieye.com



Massothérapie
 Chantal Desmarteau

Détente

- > Circulation sanguine
- > relaxation

♥ Certificat cadeau

Thérapeutique

- > Nerf sciatique
- > Tendinite
- > Torticolis
- > Épicondylite
- > Maux de tête
- > Douleurs: dos, cou,



Reçu pour assurance Membre F.Q.M.
 Cell : 450-779-5702
 645 5E RANG, St-Bernard-de-Michaudville

ROYAL LePAGE

Multi-Services
 AGENCE IMMOBILIERE

Jocelyn Bachand
 Courtier immobilier résidentiel
450-501-9589
jbachand@royallepage.ca

1385, avenue Choquette, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 6E9
 Bur. : 450-252-8888 • Fax : 450-774-4274

NETTOYAGE
S. Blais Inc.
 COMMERCIAL - INDUSTRIEL - RÉSIDENTIEL

450-278-1325

1574, ROUTE DE MICHAUVILLE, ST-JUDE, J0H 1P0

Service de garde en milieu familial
Les petites Bernichoux



Mélanie Cordeau
 Éducatrice diplômée
 885 4^e rang
 St-Bernard-De-Michaudville
(450) 792-2086

CLAUDE BOURGAULT Enr.
 Soudure plastique
 & fibre de verre

- Automobile
- Équipement lourd
- Agricole
- Industriel

450 792-3378
 422, Salvail Sud, St-Jude



BIENVENUE À NOS NOUVEAUX BÉBÉS !



Le conseil municipal, en adoptant sa politique familiale, voulait souligner d'une façon particulière l'arrivée d'un nouveau petit dans son village. C'est ainsi que Marie-Claude Dulude va rencontrer les parents de chaque nouveau-né afin de leur remettre un panier d'accueil au nom de la municipalité.

Nous demandons votre contribution en appelant au bureau municipal au 450-792-3855 pour nous informer d'un nouveau-né à Saint-Jude, car c'est une information que nous ne possédons pas.

TARIFS POUR LA PUBLICITÉ DANS LE JOURNAL LE ROCHVILLOIS (pour 11 parutions)

Vous êtes en affaires et vous désirez vous faire connaître et cibler la population de Saint-Jude ? Contactez Pascale Brouillard au bureau municipal pour insérer votre carte professionnelle dans *Le Rochvillois* Tél. (450) 792-3855 poste 8001.

Carte professionnelle 50 \$/année pour 11 parutions. Est incluse dans ce coût, un pleine page annuellement. Vous pourrez déterminer la date de parution de la page au moment qui vous convient.

PUBLICITÉ	TARIF
Carte professionnelle standard	50 \$/année
Espace de 2 cartes professionnelles	75 \$/année
1/2 page de publicité + 1 page complète	200 \$/année
1 page complète de publicité	300 \$/année
1 page de publicité pour une parution	40 \$/unité
1/2 page de publicité pour une parution	20 \$/unité
1/4 page de publicité pour une parution	10 \$/unité
1/4 page de publicité annuelle	100 \$/année
Abonnement postal au journal	30 \$/année

UN MARIAGE EN VUE ? UNE FÊTE DE FAMILLE À CÉLÉBRER ? SAVEZ-VOUS QUE VOUS POUVEZ LOUER DES LOCAUX DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ?

Un tarif est appliqué pour la location des locaux du centre communautaire. Cependant, les locaux sont **prioritairement** utilisés, et ce, sans frais, par les organismes à but non lucratif de la municipalité de Saint-Jude. Il s'agit de s'adresser au bureau municipal au 450-792-3855 pour réserver et de signer un contrat de location. **À ces montants, il faut ajouter les taxes en vigueur.**

Tarif pour la location des locaux du centre communautaire :

LOCAL	TARIF 1-100 personnes	TARIF 101-300 personnes
Salle Roger-Roy		
- sans musique, sans danse	150.00 \$	150.00 \$
- avec musique, sans danse	170.00 \$	180.00 \$
- avec musique, avec danse	190.00 \$	210.00 \$
Cuisinette seulement	45.00 \$	
Salle des patineurs	85.00 \$	
Non-résidants	+60.00 \$	+60.00 \$

JEAN-BERNARD ÉMOND

Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

71, rue De Ramezay, bureau 101
Sorel-Tracy (Québec) J3P 3Z1
450 742-3781

jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca
jeanbernardemond.com



Maire

M. Yves de Bellefeuille (450) 888-0663

Conseillers

M. Sylvain Lafrenaye (450) 792-3864
M. Francis Grégoire (450) 792-2024
Mme Anolise Brault (450) 792-2391

M. Maxim Bousquet (450) 230-1554
M. Marco Beaudry (450) 278-4636
Mme Annick Corbeil (450) 501-9067

ASSEMBLÉE DU CONSEIL



Les prochaines séances ordinaires du Conseil se tiendront au 930, rue du Centre à 20 h et auront lieu aux dates suivantes : 3 juin - 12 août

Personnel du bureau municipal

Nancy Carvalho, directrice générale
Dominique Plouffe, directrice générale adjointe
Pascale Brouillard, commis de bureau
David Jacob, inspecteur municipal
Mathieu Sénécal, inspecteur en bâtiment (urbanisme et émission des permis)
Disponible les lundis et vendredis de 9 h 00 à 16 h 30.
Maxime Girard, coordonnateur en loisirs



Le maire, monsieur Yves de Bellefeuille, est disponible sur rendez-vous pour rencontrer les citoyens et citoyennes de Saint-Jude au bureau municipal.

BUREAU MUNICIPAL

Adresse : 940, rue du Centre
Téléphone : (450) 792-3855
Télécopieur : (450) 792-3828
Courriel : munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca
Site internet : www.saint-jude.ca
lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE 9-1-1

Adresse de la caserne : 1427 rue Ste-Catherine
Directeur : M. Guy Dion

LOCAL DES LOISIRS

Adresse : 922, rue du Centre

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Adresse : 930, rue du Centre
Téléphone : (450) 792-3855 poste 8007

BIBLIOTHÈQUE

Adresse : 926, rue du Centre
Téléphone : (450) 792-3855 poste 8005
Courriel : biblio-st-jude@hotmail.com

MAISON DES JEUNES

Adresse : 1426, rue Saint-Pierre
Téléphone : (450) 250-2488
Courriel : mdj4vents@hotmail.com

FABRIQUE OU ÉGLISE SAINT-JUDE

Adresse : 931, rue Saint-Édouard
Téléphone : (450) 792-3943
curé : Gérard Saint-Pierre

FADOQ

Adresse : 930, rue du Centre
Téléphone : (450) 250-2485
Télécopieur : (450) 924-0953
Courriel : info@fadoqstjude.com
Site internet : www.fadoqstjude.com

ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS (Pavillon Saint-Jude)

Adresse : 1441, rue Saint-Pierre
Téléphone : (450) 773-0260

BUREAU DE POSTE (Saint-Bernard-de-Michaudville)

Adresse : 405, rue Principale
Téléphone : (450) 792-3266
Heures d'ouverture : Lundi au vendredi 9 h à 11 h 30
lundi, mardi, merc., vend. 16 h à 17 h 30
Jeudi 17 h 30 à 19 h

CLSC SAINT-JUDE

Adresse : 938, rue du Centre, Saint-Jude
Téléphone : (450) 768-1200

Heures d'ouverture : Mercredi 8 h à 12 h

Prélèvements de 8 h 20 à 10 h sur rendez-vous (Infirmier-ère surplace, service de prise de sang et autres)

La clinique de vaccination des bébés est ouverte les 3es mardis du mois en avant-midi au CLSC de Saint-Jude. Pour prendre rendez-vous, il s'agit de contacter le centre de rendez-vous du CLSC au 450-778-2572 poste 6003.

Tous vos articles devront nous parvenir pour le 15 de chaque mois avant 16 h au bureau municipal à l'adresse suivante : 940, rue du Centre, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0 ou par courriel : adminstjude@mrcmaskoutains.qc.ca. Consultez notre site web : www.saint-jude.ca.

LIENS D'INTÉRÊT

Centre d'intervention de crise
(450) 774-6952
1-844-774-6952 (sans frais)
www.contactry.qc.ca

Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains
(450) 774-2350
www.regiedesdechets.qc.ca

Dépôt des matières recyclables
1880, rue Brouillette, Saint-Hyacinthe

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
(450) 773-8401
www.cssh.qc.ca

MRC Maskoutains
(450) 774-3141
www.mrcmaskoutains.qc.ca

Transport adapté
(450) 774-8810
mmartel@mrcmaskoutains.qc.ca

Transport collectif
(450) 774-3173
tcollectif@mrcmaskoutains.qc.ca

Régie d'aqueduc
(450) 792-2001

Réseau Internet Maskoutain
(450) 250-5050
www.rimaskoutain.com

TAXES MUNICIPALES 2019

1^{er} versement : 1er mars 2019
2^e versement : 1er juin 2019
3^e versement : 1er septembre 2019

